



VOS PRESCRIPTIONS D'ANTIBIOTIQUES EN 2019



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Service médical Grand Est



ILS SONT PRÉCIEUX, UTILISONS-LES MIEUX.

SOURCE Système National des Données de Santé

CHAMP Chirurgiens-dentistes omnipraticiens (code spécialité 19) de la région Grand Est ayant des prises en charge pour au moins 100 patients et ayant prescrit au moins 10 antibiotiques dans l'année 2019 ; Bénéficiaires inter-régimes de la région Grand Est ayant bénéficié d'au moins une prescription d'antibiotique. Les prescriptions d'antibiotiques considérées émanent d'un chirurgien-dentiste ciblé pour l'étude.

MÉTHODE Le profil présenté comprend deux volets.

VOLET 1

- Proportion de patients avec au moins une prescription d'antibiotiques en 2019 ;
- Part que représente l'antibiotique le plus prescrit dans l'ensemble des prescriptions d'antibiotiques du chirurgien-dentiste ;
- Top 6 des antibiotiques les plus prescrits par le chirurgien-dentiste dans la période étudiée (en termes de dénombrement par DCI).

VOLET 2

Ce volet est issu des travaux de Simon M, Pereira O, Guillet-Thibault J, Hulscher MEJL, Pulcini C, Thilly N. (Design of proxy indicators estimating the appropriateness of antibiotics prescribed by French dentists: a cross-sectional study based on reimbursement data). Cet article est paru dans la revue Antimicrobial Agents and Chemotherapy en mars 2021.



Trois encadrés sont présentés sur ce volet, avec pour chacun des informations sur **3 indicateurs indirects permettant d'estimer la pertinence des prescriptions antibiotiques en odontologie.**

INDICATEUR N°1	INDICATEUR N°2	INDICATEUR N°3
L'indicateur n°1 est un ratio, qui met l'accent sur la prescription privilégiée d'antibiotiques de première intention , plutôt que sur des antibiotiques de deuxième intention. Il rapporte le nombre de prescriptions d'amoxicilline au nombre de prescriptions d'amoxicilline-acide clavulanique.	NB : Les indicateurs 2 et 3 font référence aux antibiotiques que nous ne devrions pas utiliser en routine conformément aux recommandations de l'ANSM.	
	L'indicateur n°2 rapporte le nombre d'antibiotiques peu recommandés par l'ANSM en odontologie (doxycycline, castelsarrasin, spiramycine + métronidazole) au nombre total d'antibiotiques prescrits.	L'indicateur n°3 rapporte le nombre d'antibiotiques non recommandés par l'ANSM en odontologie au nombre total d'antibiotiques prescrits.

Des objectifs à atteindre ont été définis pour chacun des indicateurs :

Pour l'indicateur n°1, le ratio devrait **être supérieur à 10**

Pour l'indicateur n°2, le taux de prescription devrait **être inférieur à 5%**

Pour l'indicateur n°3, le taux de prescription devrait **être inférieur à 1%**